



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA CREUSE

## Fiche d'information - particuliers

### Services des impôts des particuliers (SIP) Guéret -Aubusson



Accueil personnalisé sur rendez-vous

à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

Les centres des finances publiques - SIP [Services des impôts des particuliers] de Guéret et d'Aubusson proposent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 un accueil sur rendez-vous

### Nouveaux horaires de réception

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	13h30 - 16h
Mardi	8h30 - 12h30	
Mercredi	8h30 - 12h	13h30-16h
Jeudi	8h30 - 12h	13h30-16h
Vendredi	8h30 - 12h	

 avec ou sans RDV  **UNIQUEMENT** sur RDV

Deux types de rendez-vous sont proposés : un rendez-vous au guichet ou un rendez-vous téléphonique (l'utilisateur est rappelé par l'agent des finances publiques à l'heure du rendez-vous).

Les usagers peuvent demander **un rendez-vous** :

- **sur le site internet** [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) , depuis l'espace particulier ou professionnel ou via la rubrique « **Contact** » (en bas de la page d'accueil du site).

*L'espace particulier permet un préremplissage des données personnelles, un accès direct aux services gestionnaires et une gestion des rendez-vous (historique, annulation, replanification) ;*

- **par téléphone** en appelant le service de rattachement ;

- **au guichet** du centre des Finances publiques.